

Séance du lundi 7 juillet 2014

L'an deux mil quatorze, le sept juillet à 18 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur EVRARD Jean-Marc, Maire.

Membres présents :

Mr EVRARD Jean-Marc, Mme DELATTRE Corinne, Mr GERMAIN Sylvain, Mr LECOINTE Daniel, Mr LAMOISE Jean-Claude, Mr HERMENT Maurice, Mme DELORMEL Brigitte, Mme TROLLE Annie, Mme BALLU Martine, Mr VAN DAELE Patrick, Mr MULLIEZ Vianney, Mme RUCQUOY Cydalia

Membres Absents :

- Mr CNUDDE Philippe (pouvoir à Mr Lamoise)
- Mr GSCHWIND Henri
- Mr PILLON Alexandre

Ordre du jour :

- ↪ Approbation du procès-verbal de la séance précédente
- ↪ Désignation d'un secrétaire de séance
- ↪ Mur cimetièrre
- ↪ Avenants travaux église (si possible)
- ↪ Questions diverses

Discussion des points de l'ordre du jour et vote sur chaque point



A –APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

Le compte-rendu de la dernière réunion du Conseil Municipal est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés (13 voix POUR).

B – DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, désigne Monsieur Sylvain GERMAIN secrétaire de séance à l'unanimité des membres présents et représentés (13 voix POUR).

C – MUR DU CIMETIERE

Lors de sa dernière réunion, le conseil municipal n'avait pu se prononcer sur le choix de l'entreprise retenue pour la réfection du mur qui s'était éboulé au mois de mars. Les devis des différentes entreprises étant maintenant connus, le choix est désormais possible. Après étude des différents devis, le conseil accepte à l'unanimité des membres présents et représentés (13 voix POUR) le devis de l'entreprise SARL Devriendt à Auchy la Montagne pour une longueur de 20 mètres linéaires sans parement ni enduit de finition pour un montant de 12800 € HT (douze mille huit cents euros HT) soit 15360 € TTC. Un habillage du mur en façade avec de la brique pourra être réalisé sur un exercice budgétaire ultérieur.

D – AVENANTS TRAVAUX EGLISE

Sans objet car Monsieur le Maire n'a pas pu obtenir, une fois de plus, de Mme Jolivet du cabinet Audience les avenants nécessaires qui permettraient de clôturer les tranches conditionnelles 1 et 2 et donc de demander les soldes des subventions pour ces deux tranches.

E – QUESTIONS DIVERSES

- Retour de la réunion de ce matin pour l'élaboration du CCTP pour la réalisation de l'étude géophysique. Cette réunion a été reculée de huit jours. Malheureusement l'agence de l'eau ne pouvait être représentée vu le calendrier. Il apparaît que cette étude restera limitée au domaine public ainsi qu'au domaine urbanisable pour ce qui est des mesures géophysiques à proprement parler. A ces études viendra se rajouter une nouvelle expertise des cavités connues. De ce fait, cette étude, dont on ignore encore le coût, ne répondra qu'à une partie des problématiques de la commune.

- L'ouverture des plis pour l'appel d'offre pour les renouvellements de 20 branchements au plomb aura lieu le mardi 15 juillet à 10h30. La commission est donc convoquée pour ce jour.

- Les relevés des compteurs d'eau sont en bonne voie mais pas encore tout à fait terminés. La saisie sur le logiciel peut d'ores et déjà commencer.

- Le fournisseur d'accès internet de la mairie a coupé la ligne ADSL sans raison ni justificatif. De ce fait aucune transmission n'est possible à la Trésorerie. Le retour du service est attendu pour le vendredi 11, si tout va bien.

- Concernant la prolifération de rats chez un habitant de la rue St Antoine, Monsieur le maire s'est mis en relation avec la société Descamps Dubos, dont les coordonnées avaient été fournies par FIL multiservices. Il faut compter 168 € de frais de transport auxquels s'ajoutent 106,80 € / tonne pour frais de traitement. A cette somme il faudrait rajouter un coût horaire de la main d'œuvre qui pourrait être fournie par FIL Multiservices.

- Nouveaux Temps d'Activités Périscolaires de 15h45 à 16h30 : la réunion du 4 juillet avec le Centre Social ainsi que les nombreux échanges avec Monsieur Prévot ont permis de préciser plusieurs points importants. C'est le Centre Social qui est officiellement en charge sur le plan de la responsabilité de ces nouveaux temps (hormis les temps de soutien assumés par les instituteurs). Cela veut donc dire que tous les autres intervenants (ATSEM, associations, autres bénévoles) seront sous les ordres de Maïlys Derivry, directrice du périscolaire d'Esquennoy pour ce créneau horaire. **Par ailleurs, le transfert de responsabilité de l'école se fera désormais à 15h45 : à cette heure, les enfants seront soit sous la responsabilité de leurs parents (ou responsables légaux), soit sous la responsabilité du Centre Social à la seule et unique condition que les enfants soient inscrits au périscolaire d'Esquennoy. Il est bien précisé que les inscriptions au périscolaire ne sont pas gérées par les services municipaux.**

- La dernière réunion du Conseil Communautaire (CCVBN) a vu les deux délégués de la commune s'opposer à ce que le fond de péréquation intercommunal (FPIC) soit gardé en totalité par la CCVBN. Monsieur le Maire admet que certaines subtilités concernant ce fond lui avaient échappées mais il a fait remarquer qu'ayant exposé sa position très claire aussi bien en réunion de bureau qu'en réunion de commission finances, personne ne l'avait corrigé. Par ailleurs, il ne lui a pas échappé que les fonds qui pourraient être destinés au Très Haut Débit ne sont pas cantonnés et sont versés dans le fond de roulement de la CCVBN, de même que le produit de la fiscalité éolienne dont la récente spoliation au profit de la CCVBN a également été vendue pour participation au Très Haut Débit. C'est pourquoi les élus d'Esquennoy sont restés sur cette position intransigeante qui pourra être révisée les années suivantes si ces différents points sont clarifiés. Il rappelle qu'en tout état de cause, la CCVBN garde 50% de ce fond et que les 50 autres pour cent sont distribués aux communes.

- Les 2 porteurs de projet d'une nouvelle ligne de 5 éoliennes ont été reçus en mairie depuis le dernier conseil municipal.

- Le propriétaire de la voiture ventouse a été identifié : un courrier va lui être envoyé.

- Monsieur le maire fait le point des différentes commissions et insiste pour que les vice-présidents prennent en charge l'initiative des dates de réunion. A l'heure actuelle, plusieurs commissions sont à réunir d'urgence :

* affaires scolaires, jeunesse et sports : la date de réunion est prévue le vendredi 11 juillet à 16 heures avec les différents intervenants intéressés par les nouveaux temps périscolaires. Un temps devra être également consacré à la demande de skate-parc formulée par des enfants de la commune.

* eau/assainissement : point sur les changements de compteurs à effectuer rapidement.

* commission bâtiments constructions voirie : réunion sur site pour juger de l'utilité et des contraintes de pose d'un miroir à la sortie de l'usine. A ce sujet, Monsieur le Maire indique que si l'on envisage la pose de miroirs et que les poteaux de fixation sont à installer sur l'emprise de la départementale, il faut impérativement contacter Monsieur MATTE de la DDE à St Just. Par ailleurs, une réflexion sur la sécurisation des différents locaux municipaux doit être rapidement engagée.

* commission bulletin municipal : la mise en place du bulletin municipal a pris du retard, il est impératif de rattraper le temps perdu.

* la commission finances sera à réunir fin août – début septembre.

- Point sur les Fêtes et manifestations à venir :
 - * Les forains vont s'installer à partir du 8/7 jusqu'au 15/7 ;
 - * un tract sera distribué pour le repas froid du samedi 12 juillet avec demande d'inscription préalable.
 - * La distribution de tickets de manège aura lieu le 12/7 de 10h à 12h à la mairie pour les enfants de la commune nés à partir du 1^{er} janvier 98 jusqu'à ce jour.
 - * cérémonie du 14/7 :
 - 14h15 : rendez-vous à la mairie ;
 - 14h30 : monument aux morts du cimetière avec la fanfare, les pompiers, les anciens combattants et les associations puis pierre du souvenir de la place et verre de l'amitié en mairie;
 - 16h : jeux dans la cour de l'école organisés par la municipalité et les associations ; poursuite de la fête foraine ;
 - * cinérural le 25/7 : ce n'est pas le film qui nous avait été annoncé (« un monstre à Paris ») qui sera projetée mais le film « les Profs »

- Chiens :

- * il est demandé aux propriétaires de chiens de leur faire faire les besoins dans les caniveaux et de ramasser leurs déjections ;
- * il est rappelé aux propriétaires de chiens de première et deuxième catégorie de les déclarer en mairie chaque année ;

- Les horaires de la mairie sont en révision pour une application à la rentrée scolaire de septembre ; il faut également changer l'annonce du répondeur du téléphone de la mairie qui annonce que la mairie est fermée alors que la ligne est seulement occupée.

- Concernant l'effacement des passages piétons sur la Départementale, Monsieur le Maire s'est renseigné : l'entretien des marquages au sol incombe à la commune sauf s'il y a réfection de voirie. Dans la mesure où la bande de roulement de la rue de la commanderie devrait être refaite, il importe de connaître les limites ainsi que la date prévisionnelle des travaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 15.

